

# freiheit-liberté

Juillet 2022 | Lettre d'information Priorité Liberté | Case postale 470, CH-8702 Zollikon | www.freiheit-liberte.ch



## Editorial

C'est à juste titre que nous nous plaignons régulièrement du foisonnement bureaucratique et de la manie régulatrice du gouvernement et de l'administration. Mais n'oublions pas: le Parlement a lui aussi sa part de responsabilité. Le nombre d'interventions parlementaires ne cesse d'augmenter. L'activisme de certains élus est difficile à freiner.

Reste que les membres du comité de la CI Priorité Liberté peuvent avoir la conscience tranquille. Je fais partie du Parlement depuis 2015. Durant mes quatre années au Conseil national et trois années au Conseil des Etats, j'ai déposé 17 interventions – y compris les demandes formulées à l'heure des questions au National. Mes collègues au comité Christian Lüscher (24 interventions en 15 ans) et Petra Gössi (11 interventions en 13 ans) ont même fait preuve d'une plus grande retenue. Seul notre président fondateur Peter Spuhler (11 interventions en 13 ans) nous bat par sa réserve.

Il en est tout autrement du côté de la gauche parlementaire. Le conseiller national socialiste Fabian Molina est auteur de 219 interventions en quatre ans. Son collègue genevois Christian Dandrès peut fêter sa 100e intervention après avoir siégé 3 ans au National. Tout juste assermentée, la nouvelle conseillère nationale des Verts, Natalie Imboden, a pris un départ fulgurant avec 12 interventions après sa première session.

Je suis heureux de voir la CI Priorité Liberté se battre contre cet onéreux activisme. Le «Paragraphe rouillé» révèle que notre engagement remporte régulièrement quelques succès. Cette année, deux nominations ont débouché sur une solution du problème soulevé. L'Office fédéral des transports a trouvé de concert avec les exploitants de téléphériques un moyen de sauver les parties de fondue dans les gondoles. Quant à la Banque cantonale argovienne, elle a revu ses critères d'octroi de crédit en constatant que ses responsables étaient allés trop loin.

Voilà d'ailleurs exactement l'objectif de la CI Priorité Liberté: sensibiliser et corriger – toujours dans l'idée de la Liberté!

Messages cordiaux

Philippe Bauer, conseiller aux Etats  
(membre du comité)

## Lutte contre la bureaucratie, l'explosion des coûts et l'avalanche d'interventions Qui freine les rois des interventions au Parlement?

**Non seulement la densité normative, mais aussi le nombre croissant d'interventions parlementaires deviennent inquiétants. Dans les années quatre-vingt, quelque 680 interventions étaient déposées chaque année. Depuis, ce nombre a passé à environ 2000 par an, soit trois fois plus. La CI Priorité Liberté réclame des mesures pour endiguer ce flot, par exemple une interdiction de déposer des interventions pendant les sessions spéciales. En outre, le coût du traitement de chaque intervention doit être publié.**

Entre 1974 et 1997, les 246 conseillers nationaux et conseillers aux Etats ont déposé environ 9500 interventions, soit quelque 680 par an. Durant la législature 2003-2007, on en comptait déjà 4000, soit 1000 par an. Selon les chiffres de 2020 (1936 interventions) et de 2021 (1897 interventions), ce nombre a donc triplé. Une évolution effarante! Un nouveau record sera sans doute établi cette année: à la fin de la session d'été, les services du parlement ont déjà enregistré quelque 1600 nouvelles interventions – et il reste encore les sessions d'automne et d'hiver!

### Sessions spéciales: le nombre d'objets pendants augmente au lieu de diminuer!

En vertu de la loi sur le parlement, les chambres peuvent décider de tenir des sessions spéciales si les sessions ordinaires ne suffisent pas à réduire le nombre d'objets pendants. Aussi, le Conseil national tient-il depuis plus de 10 ans chaque année des sessions spéciales de plusieurs jours. Cependant, l'objectif visé, à savoir la réduction du nombre d'objets pendants, est régulièrement raté: même durant les sessions spéciales le nombre de nouvelles interventions déposées dépasse le nombre d'objets liquidés. Conclusion: les sessions spéciales augmentent le travail parlementaire.

Durant sa session spéciale de mai 2022, le Conseil national a liquidé environ 50 objets, mais plus de 150 nouvelles interventions ont été déposées. Résultat: la liste des objets pendants s'est allongée d'une centaine de points. Partant de ce constat, le conseiller national Gregor Rutz, président de la CI Priorité Liberté, demande que les sessions spéciales soient strictement réservées au traitement des objets pendants. Donc: interdiction de déposer de nouvelles interventions pendant ces périodes.

### Les interventions coûtent cher

Des interventions parlementaires déclenchent toujours des coûts: coûts directs pour leur traitement par l'administration, mais aussi coûts subséquents comme la rédaction d'une étude en cas d'acceptation d'un postulat. La réponse à l'interpellation de Peter Spuhler («Coût de la

densité normative») indique les coûts directs du traitement d'une intervention: alors que ce prix se montait encore à 4080 francs en 1999, il était de 6120 francs en 2007.

Le Conseil fédéral a cependant refusé de répondre à des questions plus détaillées, affirmant qu'une enquête déterminant le coût exact et la durée du traitement d'une intervention représentait un travail disproportionné, car exigeant des études complexes.

### Regazzi et Gutjahr pour la vérité des coûts

Cette attitude est indéfendable. Le calcul du temps et du travail nécessaire au traitement d'une commande est une procédure courante dans n'importe quelle entreprise. Ce principe vaut forcément aussi pour la Confédération. Cette dernière doit donc faire toute la lumière sur le coût des réponses aux interventions parlementaires, exige l'initiative parlementaire du conseiller national Fabio Rigazzi.

En outre, le gouvernement devra donner une estimation des coûts subséquents par analogie à ce qu'exigent les directives du Conseil fédéral concernant l'estimation des coûts de régulation provoqués par un projet législatif. C'est ce que demande la conseillère nationale Diana Gutjahr dans son initiative parlementaire. Les trois interventions ont de bonnes chances d'obtenir une majorité au Parlement – à condition que le bon sens humain finisse par s'imposer au Conseil national et au Conseil des Etats!

### Session d'été 2022: interventions par groupe

Groupe	Membres	Interventions	Moyenne par membre
Verts	35	169	4,8
PS	47	130	2,8
PVL	16	33	2
UDC	62	126	2
Centre	45	86	1,9
PLR	41	57	1,4

Le «Paragraphe rouillé 2022» va à Berikon

## Interdiction des cloches de vaches: absurdité et intolérance

Pour la 16e fois déjà la CI Priorité Liberté a distingué avec son «Paragraphe rouillé» la loi la plus inutile de l'année. Le gagnant de 2022 est Markus Husser qui a obtenu que les cloches de vaches soient soumises à la législation contre le tapage nocturne. Habitant près d'un pâturage de Berikon (AG), il s'est senti dérangé par ces sonneries. A la suite de sa plainte, les paysans de Berikon devront ôter les cloches de leurs vaches dès 22 heures. Le bruit c'est le bruit – qu'importe de quel être vivant il provienne!



Débat avec la conseillère nationale Aline Trede et le conseiller national Christian Imark

Comme chaque année la CI Priorité Liberté a invité plus de 300 hôtes à assister à la distinction de la loi la plus superflue de l'année. Le public assistant à cette soirée animée par Reto Brennwald et Zoe Torinesi n'a pas manqué d'être surpris et de rire devant ces inepties bureaucratiques.

Obtenant une proportion de voix exceptionnellement élevée de 46%, le trophée de cette année va à la commune de Berikon près de Bremgarten où Markus Husser a obtenu que



Beat Huber, producteur de légumes, interviewé par Zoe Torinesi

les vaches respectent elles aussi le silence nocturne. Cette nomination a provoqué le plus de discussions parmi les participants au vote sur l'internet, d'où également le résultat extrêmement clair.

### Genève remporte la médaille d'argent

La deuxième place avec une proportion de voix de 26% est occupée par la ville de Genève qui a décidé que toutes les femmes domiciliées dans la ville – et elles seulement – bénéficieraient d'une réduction de 20% dans toutes les institutions municipales. Il s'agirait, selon les auteurs de ce projet, de lutter contre la discrimination salariale. Quant à savoir si ce privilège arbitraire accordé aux femmes va rendre le monde plus juste, c'est une autre affaire.

La troisième place sur le podium est revenue à l'Office fédéral des transports pour son interdiction de servir une fondue dans les télécabines. Dans un premier temps, cet office s'est contenté de constater que la réglementation en vigueur, issue d'une directive de l'UE, exigeait une telle interdiction. Finalement, cette attraction offerte aux occupants des télécabines a pu être sauvée grâce à une réglementation d'exception – faute de quoi le petit-déjeuner au champagne proposé dans

certaines remontées mécaniques eût sans doute été la prochaine victime de la manie régulatrice des autorités.

### Les nominés revoient leur position

En quatrième position on trouve Dieter Egloff, président du conseil de la Banque cantonale argovienne (AKB). Sous le titre de la «finance durable», l'AKB a en effet décidé de priver de crédit certaines entreprises. A côté des marchands d'armes et des éditeurs de pornographie, cet interdit touche aussi les fabricants d'alcools forts. Les distillateurs argoviens de kirsch n'ont pas manqué d'être surpris d'être placé au même niveau que les marchands d'armes et pornographes. Objet de vives critiques, la banque argovienne a revu ses critères et décidé que l'accès au financement serait «en principe ouvert à toutes les entreprises».

La cinquième intervention que personne n'attendait est due à Raphael Fuhrer qui a invité le gouvernement bâlois à sensibiliser la population à la saisonnalité des légumes et à la durabilité. Les jardiniers de la ville devront donc apprendre aux Bâloises et aux Bâlois quand a lieu la récolte de pommes de terre et comment exploiter biologiquement les jardins



Reto Brennwald s'entretient avec Peter König, chef du service juridique de l'Office fédéral des transports

communaux. Le gouvernement n'a cependant pas voulu d'un préposé spécial aux légumes.

Les présentations de ces absurdités législatives et politiques étaient entrecoupées par les interventions drôles et spirituelles du cabarettiste Peter Pfändler qui a provoqué autant de rires que les propositions des nominés.

Corrections après la nomination au «Paragraphe rouillé»

## Des nominés revoient leur position

Cela fait 16 ans que la CI Priorité Liberté décerne le «Paragraphe Rouillé» qui distingue la loi la plus insensée, la décision la plus stupide ou l'intervention la plus inutile de l'année. L'objectif de cette remise de prix est de sensibiliser les élus politiques et les responsables. Constat réjouissant: les nominations au «Paragraphe rouillé» incitent régulièrement les personnes concernées à corriger leur position. C'est dire que l'engagement de la CI Priorité Liberté porte des fruits.



Reto Brennwald et Zoe Torinesi avec les conseillers nationaux Gregor Rutz et Alois Huber

Le 17 mai dernier, le quotidien «Aargauer Zeitung» a annoncé que la Banque cantonale argovienne (AKB) avait «revu et adapté ces critères d'octroi de crédit». Cette décision de la banque de restreindre l'accès au crédit pour les casinos, producteurs de spiritueux, entreprises de tabac et d'autres branches a provoqué de vives réactions – et aussi la nomination au «Paragraphe rouillé». L'Union des arts et métiers du canton d'Argovie, la chambre du commerce et de l'industrie, les partis de droite, mais aussi de grands groupes industriels comme l'entreprise chimique Syngenta ont critiqué la banque. L'«intensité des réactions» nous a surpris, a déclaré Dieter Widmer, CEO de la

banque, devant les médias. Trois jours avant la remise du «Paragraphe rouillé», l'AKB a publié un communiqué annonçant une correction de la décision critiquée.

### La fondue reste autorisée

La situation concernant la directive UE sur les téléfériques a évolué de manière analogue. Alors que l'Office fédéral des transports a commencé par exiger une application stricte de la réglementation, une solution a finalement été trouvée avec la branche des remontées

mécaniques. Une semaine avant la remise du «Paragraphe rouillé», l'association «Remontée mécaniques suisses» a présenté une solution applicable à toute la branche et permettant l'offre d'une fondue dans les chemins de fer de montagne. L'Office fédéral des transports a approuvé juste à temps la nouvelle réglementation.

Conclusion: l'engagement pour la liberté porte des fruits! La CI Priorité Liberté a contribué activement – de concert avec d'autres acteurs – à corriger rapidement et utilement deux réglementations dérangeantes.

## Alerte paragraphes

### Plus de loisirs pour préserver le climat

On sait que le Parti écologiste vise une réduction générale des horaires de travail. Avec près de 42 heures de travail par semaine, la Suisse connaît un des horaires hebdomadaires les plus lourds d'Europe, se lamentent les écologistes. Il serait donc important d'augmenter le temps des loisirs. Le président du parti, Balthasar Glättli, vient de découvrir un nouvel argument à cet effet: une réduction du temps de travail serait utile aux objectifs climatiques et à la justice sociale. Aussi, a-t-il chargé le Conseil fédéral de vérifier dans quelle mesure une compensation salariale socialement échelonnée, un salaire minimal et maximal, voire un revenu de base sans condition contribueraient à renforcer la justice sociale. Par la même occasion, il s'agirait d'examiner l'opportunité d'un service public gratuit («universal basic services») et, bien entendu, d'envisager l'imposition de toute activité générant du CO<sub>2</sub>.

Voilà la seule manière, selon les Verts, d'atteindre une prospérité générale qui inclut des aspects non seulement matériels, mais aussi immatériels comme la «qualité du temps». Tout ce que Glättli décrit en recourant à une foule de belles et doctes notions porte un nom fort simple: économie planifiée.

### Interdictions publicitaires jusqu'à l'absurde

Croire que les choses se calmeraient après l'acceptation de l'initiative interdisant la publicité pour le tabac est une lourde erreur. Les restrictions étatiques imaginées par les politiciens de la gauche écologiste prennent un tour toujours plus effrayant. L'initiative «Zéro pub» lancée à Genève vise à bannir totalement la publicité commerciale de l'espace public. Des propositions semblables sont également pendantes à Berne.

L'Allemagne n'est pas en reste où des élus politiques réclament une interdiction de la publicité adressée aux jeunes de moins de 14 ans pour des denrées alimentaires prétendument malsaines, donc contenant beaucoup de sucre ou de matières grasses. Les protecteurs autoproclamés des consommateurs vont encore plus loin en exigeant une interdiction de la publicité entre 6 et 23 heures à la radio et la télévision ainsi qu'une interdiction généralisée de la publicité par lesdits influenceurs. Pendant ce temps, le Parlement européen discute d'avertissements sur les bouteilles de vin – par analogie aux têtes de mort sur les paquets de cigarettes. Face à des politiciens qui se soucient aussi intensément du bien-être des citoyens, qui protégera ces derniers contre les excès de l'Etat?

### Dernière nouvelle

## Trouvailles de la dernière session

Certains parlementaires font preuve non seulement de zèle en multipliant les interventions, mais aussi d'une imagination débordante. Le très actif spécialiste autoproclamé de politique extérieure, Fabian Molina (PS/ZH), demande au Conseil fédéral ce qu'il pense de l'interdiction des commémorations des événements de Tiananmen à Hongkong, comment il a réagi à l'assassinat de la journaliste Shireen Abu Akleh, quelle différence il voit entre Erdogan et Putin et comment il réagit aux mythes de conjuration satanique qui ont cours dans les milieux psychiatriques. Pendant ce temps, Sarah Wyss (PS/BL) s'inquiète de la consommation de gaz hilarant comme nouvelle drogue récréative. Léonore Porchet (Verts/VD) réclame une commémoration des victimes de la chasse aux sorcières alors que sa collègue de parti Franziska Ryser (SG) demande pourquoi les trains de nuit ne s'arrêtent pas à St-Gall. Enfin, Stefania Prezioso Batou demande au Conseil fédéral comment il entend réagir face à la menace d'une invasion militaire de la Turquie. Ils sont nombreux, les parlementaires à vouloir sauver le monde!

## Point final

# Les hommes parlent-ils plus longtemps que les femmes?

**Les femmes sont sous-représentées en termes de nombre et de durée des interventions au Parlement – c'est du moins ce qu'estiment quelques députées au législatif de la ville de Zurich. Ce dernier établira donc à l'avenir une statistique précise informant sur le nombre et la durée des interventions. L'aspect le plus irritant de cette proposition est que l'on semble croire qu'une personne qui parle souvent et longuement a aussi quelque chose à dire.**

Selina Walgis représente depuis deux ans le Parti écologiste au parlement municipal zurichois. Cette institutrice de 30 ans dépose avec une cadence remarquable une intervention parlementaire par mois. Son premier postulat demandait que les enseignants reçoivent tous un ordinateur ou une tablette.

### Une avalanche d'interventions

Mais l'éventail thématique des interventions déposées par la jeune parlementaire est des plus larges. Elle veut adapter les directives sur la nourriture servie dans les écoles de la ville de Zurich de manière que la «moyenne de CO<sub>2</sub> par menu consommé soit abaissée de 30% durant les années à venir». Ensuite elle réclame un congé payé en cas de problèmes de menstruation, l'ajout de formes féminines à la signalisation routière ainsi que des «offres pour surmonter les craintes climatiques et pour renforcer la force de résistance intérieure de la société», la mise à disposition gratuite de produits de menstruation dans les toilettes urbaines, la sensibilisation de la population à la vie des pigeons et la réinstallation de ces derniers dans des niches ainsi que l'augmentation de la proportion de produits biologiques dans les cantines urbaines. Une panoplie véritablement étonnante de propositions.

### Le Parlement de la ville exige un «protocole Genderwatch»

L'écho médiatique a cependant été le plus fort à la suite d'une intervention déposée en mars 2022 par Walgis de concert avec sa collègue socialiste Marion Schmid: les deux parlementaires demandent à l'exécutif de la ville de tenir «un protocole Genderwatch comparant le nombre d'interventions et le temps de parole des députés des deux sexes au parlement». Les données recensées doivent être analysées et rendues publiques. Le 11 mai le législatif de la ville de Zurich a approuvé cette proposition par 61 voix contre 50 et 6 abstentions.

À l'avenir le parlement municipal zurichois mesurera donc combien de fois et combien de temps les femmes parlent. Les initiatrices soupçonnent en effet que le sexe féminin a la

parole trop peu souvent et trop brièvement. Il ne suffit pas de mesurer la proportion de femmes au parlement, a-t-on affirmé durant le débat, il s'agit bien plus de rendre les gens conscients des conditions réelles. Pour faire bonne mesure, le législatif est d'avis que les jeunes et les personnes issues de la migration ne peuvent sans doute pas se faire assez entendre.

### Le Conseil de district a déjà rappelé à l'ordre le parlement municipal

Nos lecteurs s'en souviennent peut-être: le parlement municipal zurichois avait déjà fait les gros titres des journaux il y a quelques mois dans une affaire d'égalité des droits. Le bureau du législatif avait en effet refusé d'accepter une intervention qui n'était pas «formulée correctement selon la loi des genres». Susanne Brunner, qui en était l'auteur, a fait recours et le conseil de district lui a donné raison. Les parlementaires doivent avoir la liberté de formuler leurs interventions comme ils l'entendent. Refuser une intervention juste parce que sa formulation ne plaît pas à la majorité politique en place est un acte illégal, a affirmé l'autorité de recours. Durant le débat parlementaire, Susanne Brunner a fait le point de la situation: «Que parlent celles et ceux qui ont quelque chose à dire et qu'on ne nous impose pas des interventions justes destinées à faire jouer la statistique.» Il n'y a rien à y ajouter.

### Statistique également au Conseil national?

Cette idée venue de la ville de Zurich semble inspirer des représentants des Verts au Conseil national. Selon des articles parus dans de presse, la conseillère nationale tessinoise Greta Gysin pourrait fort bien imaginer une telle statistique au niveau fédéral. Au moins a-t-elle eu l'honnêteté d'admettre que la durée des interventions n'était pas garante d'une bonne politique et qu'il existe des «élus qui parlent beaucoup, mais ne disent rien». On ne peut être que d'accord avec elle. Reste qu'elle fournit elle-même le meilleur argument contre une telle statistique.

## La photo du mois



Signalisation contradictoire à Zürich-Witikon: une nouvelle manière de soutenir la sécurité routière?



## Manifestations

### Un pot de fin de journée

avec Alois Huber et Gregor Rutz  
**29 août 2022**  
8965 Berikon

### 14e Congrès d'automne

**9 septembre 2022**  
«Maison de la Liberté»  
Landgasthof Sonne, Wintersberg  
9642 Ebnat-Kappel

### Manifestation pour les nouveaux membres

avec Diana Gutjahr  
**3 novembre 2022**  
Ernst Fischer AG  
Hofstrasse 38, 8590 Romanshorn

### Manifestation pour les nouveaux membres

avec Fabio Regazzi  
**8 novembre 2022**  
6900 Lugano / Ct. du Tessin

### 17e remise du «Paragraphe rouillé»

**19 mai 2023**  
«Aura», Bleicherweg 5, 8001 Zurich

## Impressum